

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 55 (1917)  
**Heft:** 31

**Artikel:** Les traditions valaisannes : [1ère partie]  
**Autor:** Gabbud, Maurice  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-213229>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 26.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

machiques prévalurent sur le rendement financier d'une vente. Quelques opinants eussent voulu créer une bergerie communale, en prévision des nouvelles montagnes que la commune se proposait d'acquérir, mais la plupart se rangèrent à l'idée de les mettre dans la casserole plutôt que dans les pâturages des Côtes, ce qui rallia les suffrages.

Il n'y avait plus qu'à décréter un jour surnuméraire en viande. Il fut unanimement décidé qu'on adresserait une pétition au gouvernement, en priant Leurs Excellences d'avancer l'époque de la Bénichon et de lui restituer son ancienne durée de trois jours, en prenant en considération les mœurs et coutumes orientales des Semsalois. L'autorité de l'endroit opina du bonnet, en attendant que lui vint la formule juridique, et proposa à ses combourgeois de se rendre dans la mignonne église paroissiale (qui possède un inappréciable avantage sur la cathédrale de Reims, en tant qu'elle n'est pas encore obusée par les taubes allemands), et cela, pour rendre grâce au Seigneur d'avoir cheminé vers Semsales ce providentiel ravitaillement.

Si Leurs Excellences de Fribourg réussissent à tomber une fois d'accord dans leur conseil souverain, les Semsalois leur en seront reconnaissants, et nombreux seront les convives occasionnels qui, dûment munis de cure-dents et non d'éloquence acrimonieuse, seront heureux de convoler à la Curette pour y dépecer une côtelette de mouton et non pas un compte d'architecte.

Certains alarmistes des alentours semblent craindre que les Bullois, hantés du million de Tissot, ne jaloussent encore les Semsalois parvenus à l'aisance grâce aux vingt-deux moutons de Tremettaz, ce qui compliquerait singulièrement les conséquences de la récente déclaration de guerre de la Chine à l'Allemagne.

PIR-LI.

Feuilleton du CONTEUR VAUDOIS

## Les Traditions valaisannes

PAR MAURICE GABBUD

(Tous droits de reproduction réservés).

Notre collaborateur, M. Maurice Gabbud, à Lourier (Valais), a été chargé, par l'Etat du Valais, de faire aux internés français et belges, cantonnés dans ce canton, une conférence sur les *Traditions valaisannes*. Cette conférence a été faite à Bagnes le 12 janvier et à Vernayaz le 16 janvier dernier.

Ensuite d'arrangement avec M. Gabbud, le *Conteur* a le privilège de pouvoir, le premier, publier cette conférence, très intéressante, comme on le verra, et qui nous fait pénétrer dans l'intimité de l'âme valaisanne, si séduisante et si poétique dans ses anciennes coutumes et dans ses légendes mystérieuses.

I

Dans notre belle Suisse, il est un vieux pays  
De glaciers, de vallons, de neiges éternelles,  
De forêts, de ruisseaux, de chants, de gazouillis,  
De chalets fumés, de roses pastourelles.

SOLANDIER.

Valeureux soldats internés,

Nos hôtes bienvenus,

Chers camarades de France et de Belgique,

Quand, il y a quelques mois, chers camarades des nations aux triples couleurs, vous fûtes accueillis en Valais, après une longue, trop longue détention dans la lourde atmosphère du pays ennemi, l'accueil cordial et spontané de la population valaisanne en liesse, si heureuse de manifester sa sympathie aux victimes de la guerre, cet accueil aussi sincère qu'empresé, a dû sans doute être pour vous comme le reconfortant prélude des joies ineffables et indescriptibles, digne partage des héros, du jour où il

leur sera permis de se jeter dans les bras de la Patrie sauvée, après la conclusion de la paix.

Dans l'attente de ce jour serein, de cette Noël promise à l'humanité régénérée par le sang de tant de martyrs des haines internationales, puissiez-vous, chers camarades, trouver au sein de notre franche hospitalité helvétique, un adoucissement à vos souffrances physiques et à vos douleurs morales, et puissiez-vous emporter plus tard dans vos foyers un bon souvenir de nos cantons, de notre croix fédérale et de nos treize étoiles valaisannes.

C'est dans ce but et dans cet espoir que l'Etat du Valais a pris l'initiative d'organiser cette série de conférences destinées à faire connaître le pays à ses hôtes étrangers. L'occasion était bonne pour tenter avec succès de réhabiliter le Valais, aux yeux de ces étrangers, de certaine réputation fâcheuse accréditée au dehors et actuellement aussi fautive que préjudiciable à nos ressortissants. Non, le Valais, pas plus que d'autres contrées, n'est le pays des crétiens et des goitreux, en dépit de divers facteurs pernicieux qui concourent à nous doter d'affections endémiques.

J'ai accepté avec empressement, comme un honneur, l'invitation qui m'a été faite de vous exposer pour ma part un tableau d'ensemble de nos *traditions nationales*, d'analyser seulement à grands traits — faire autrement serait impossible dans le cadre restreint d'une conférence — quelques-uns des multiples aspects de l'âme valaisanne, aussi complexe, aussi étrangement variée que les diverses parties de son cadre géographique, et dont je regrette de ne pas être, pour vous, un interprète assez fidèle et éloquent.

Le *Vieux Pays*, ainsi qu'a appelé le Valais, dans un de ses meilleurs ouvrages traditionnalistes, Mario <sup>1</sup>, le délicat écrivain, qui en a peut-être le mieux décrit et le mieux compris sommité, le *Vieux Pays*, dis-je, est bien, en dépit des profondes éclaircies faites par l'esprit moderniste et positiviste du siècle opérant comme à grands coups de hache dans la flore luxuriante de la poésie, une terre de prédilection des vieilles légendes, des vieilles mœurs et des antiques usages, comparable en cela à vos vieilles provinces françaises : la Bretagne, le Poitou, et notre voisine immédiate, la Savoie.

### La naissance.

Prenons le Valaisan à sa naissance et jetons, si vous le voulez bien, un bref coup d'œil autour de son berceau. — Dans diverses contrées d'Europe, au nombre desquelles il faut citer votre chère Alsace, si je ne fais erreur, il est de tradition de raconter aux jeunes enfants que leurs frères cadets sont apportés au logis par de complaisantes cigognes. Chez nous, où ces oiseaux ne se rencontrent guère, les nouveaux-nés nous tombent par la cheminée coiffés de leur béguin blanc tricoté ou sont découverts proprement emmaillottés au milieu des choux du jardin. A Praz-de-Fort, on va les chercher sous un gros bloc de granit, la *Pierre à bourdons*. A Champéry ils sont apportés par la *Besse*, femme imaginaire qui vient de la Savoie. Dans d'autres endroits c'est l'ermite ou la sage-femme qui en sont les pourvoyeurs. Mais ces naïves croyances ont la même brève durée que les beaux jours de l'enfance.

Dans la vallée de Viège, aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, du moins, trouve-t-on dans les mémoires autobiographiques de Thomas Platter, ce célèbre Valaisan, presque génial, dont la carrière commença par l'ingrat métier de chevrier au petit village natal de Gracchen, pour aboutir à la fin à la profession distinguée de professeur de grec à Bâle, on croyait que les enfants nés au moment même où l'on sonne la messe à l'église, étaient sûrement destinés à la carrière ecclésiastique. Dans ces villages de montagnards, grands éleveurs de chèvres, on était

persuadé qu'il fallait nourrir du lait de ces animaux les jeunes enfants, afin de leur assurer vigueur, santé et longue vie. Au dire du même Thomas Platter, ses concitoyens et contemporains atteignaient fréquemment une vieillesse étonnante. Son grand-père maternel, Hans Summermatter, vécut 126 ans, il eut d'un mariage contracté alors qu'il était déjà centenaire un fils d'une femme de 30 ans, et six ans avant sa mort il déclarait à son petit-fils *Thomili* qu'il connaissait rien que dans le dizain de Viège dix hommes plus âgés que lui.

Les rites et costumes de baptême sont en bon train de perdre complètement leur originalité d'autrefois. On ne retrouve plus en Valais quantité d'usages curieux qu'on observe encore dans de nombreuses localités de la Savoie, voisines de la frontière suisse et qu'a si bien décrits votre compatriote, le savant ethnographe van Gennep.

Le magnifique tableau du peintre Ernest Bieler, *Retour de baptême à Savièze*, est un précieux document représentatif d'un état de choses qui nous échappe, même dans cette commune choyée par les peintres comme un coin du paradis terrestre, un des derniers refuges de la coquette et regrettée *chane d'élain* de nos grands-parents et la patrie de prédilection de la *raclette*, où ce mets national est le plus apprécié par les gourmets, même dans les *repas de baptême*.

Le chapelet ou couronne de fleurs étalé sur le tapis de baptême indiquait autrefois que le nouveau-né appartenait au sexe féminin. Au contraire, le bouquet était destiné à un garçon.

Dans le val d'Anniviers, entre autres, un baptême est annoncé par trois coups de cloche pour un garçon et deux seulement pour une fille. Dans cette même vallée, si curieuse à tant d'égards, ainsi que dans diverses régions du Haut-Valais, on met un *fromage* de côté le jour de la naissance d'un enfant. Souvent le fromage fabriqué en ce jour mémorable était conservé longtemps. A chaque circonstance solennelle de la vie d'une personne, on découpait un morceau de son fromage, par exemple à sa première communion, à son mariage, etc., et la dernière bouchée était conservée pour le jour de ses funérailles.

### Le mariage.

Les rites de mariage sont également en pleine décadence et les usages relatifs à cet acte capital, sujets à bien des variations et sous l'influence du modernisme niveleur en train de perdre toute originalité. L'usage de tirer des salves aux noces se perd en beaucoup d'endroits. Mais une coutume à la vie plus dure, sans pour autant accuser des préoccupations esthétiques et intellectuelles bien relevées, au contraire, je veux parler des *charivaris*, tapage infernal que font en l'honneur... d'un veuf épousant une jeune fille ou d'une veuve s'unissant à un garçon et qui se refusent de payer une fête, une sorte de rançon à la jeunesse du village à laquelle l'un des conjoints va être ravi. Un usage original, qui doit s'être perdu depuis des lustres, nous a été rapporté comme se pratiquant jadis à *Vouvry*, dans l'extrême Bas-Valais.

Le 28 janvier, jour de la saint Charlemagne, avait lieu chaque année dans les prairies entourant cette localité un bal champêtre auquel participait toute la jeunesse. Si la neige recouvrait le sol, ce qui est assez habituel en cette saison, on requérait pour balayer la *place de danse*, le dernier couple marié de la paroisse.

(A suivre).

<sup>1</sup> Vie de Thomas Platter, par Ed. Fick, p. 34. Lausanne, Bridel, éditeurs.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS